



EFFICACE AVEC VOUS

La CGT, c'est l'ensemble des salariés de toutes les professions rassemblées autour des valeurs collectives de progrès social et de solidarité.

Le syndicalisme confédéré est, aujourd'hui plus encore, la force la plus adaptée pour s'opposer aux attaques multiples contre les garanties sociales, l'éducation, la santé, le droit du travail, les libertés collectives et individuelles, les services publics acquis de la Libération et garantissant l'égalité sur l'ensemble du territoire.

Le mardi 2 décembre pour nos élections professionnelles dans l'Education Nationale, le mercredi 3 décembre pour les élections prud'homales des salariés du secteur privé, tous ensemble défendons nos emplois, nos salaires et notre pouvoir d'achat, nos retraites et notre protection sociale.

Choisissons le " tous ensemble " !

C'est un principe fondateur de la CGT. N'acceptons pas le jeu de la division chère au gouvernement et au patronat qui engendre culpabilisation et recherche de solutions individuelles.

La CGT est présente sur toutes les questions de société. Elle propose de se rassembler pour mobiliser et apporter des réponses collectives. Ainsi, avec les salariés et les jeunes sans papiers, elle mène la lutte pour leur régularisation, et avec RESF pour le droit à l'éducation.

La CGT : efficace avec vous

La démarche de la CGT est fondée sur la consultation des syndiqués et des salariés, pour construire et faire aboutir les revendications. Ainsi la CGT écoute, débat, propose, agit et lutte de façon offensive, inventive et efficace. C'est ainsi que nous avons gagné l'application de la règle majoritaire comme condition pour valider tout accord, dans les entreprises comme dans la Fonction Publique.

Comme les autres salariés, les personnels de l'Education participent à la construction du rapport de force, en votant, en faisant voter CGT lors des élections professionnelles.

Acquis des luttes, le paritarisme garantit transparence et égalité dans la gestion des carrières des personnels lors des Commissions Administratives Paritaires (CAP)

Militants de terrain, les élus CGT agissent avec les personnels pour améliorer la carrière et les conditions de travail.

La CGT défend l'idée que les personnels doivent pouvoir contrôler leur carrière.

Nos élus, sur la base de l'intérêt du service public et des personnels, allient défense individuelle et collective en accord avec les valeurs de la CGT. Ils défendent chaque dossier avec l'éclairage du contexte social.

Suppressions d'emplois, blocages de mutations, déréglementation, démantèlement du statut de la Fonction publique, autoritarisme : Les élus CGT adoptent une politique de fermeté.

C'est pourquoi, la CGT défend le paritarisme contre la casse du statut prévue par la RGPP (Révision Générale des Politiques Publiques).

Les Comités Techniques Paritaires (CTP) sont des instances importantes où sont discutés le statut des personnels, les budgets académiques, les ouvertures et fermetures de classes et de sections...

La CGT revendique la démocratisation de ces instances.

Contractuel à durée déterminée (CDD), contractuel à durée indéterminée (CDI), Maître Auxiliaire garanti de réemploi (MAGE), le 2 décembre 2008 nous voterons pour désigner les représentants syndicaux aux commissions consultatives paritaires (CCP). Ces commissions sont mises en place pour la première fois.

Au niveau académique cette commission permettra de défendre les personnels non titulaires enseignant ou d'éducation en cas de litige individuel (licenciement, sanction,...) avec leur employeur et de défendre les demandes volontaires de mobilité et de détachement. La CGT Educ'action compte aussi s'appuyer sur sa représentativité dans ces commissions pour faire remonter nos revendications.

**Élection à la commission
consultative paritaire**

**AGENTS NON TITULAIRES EXERCANT
DES FONCTIONS D'ENSEIGNEMENT,
D'EDUCATION et D'ORIENTATION**

Scrutin du mardi 2 décembre 2008

Suppression massive d'emplois,
Suppression des options et des dédoublements,
Regroupements hétéroclites d'élèves,
Augmentation des effectifs...

La CGT Educ'action combat les orientations actuelles qui mettent en péril l'enseignement public.



La CGT Educ'action revendique :

La titularisation immédiate des personnels précaires. Cette titularisation doit se faire sans discrimination de nationalité dans un des corps des personnels d'enseignement ou d'éducation de l'Éducation nationale. Le contrat à durée indéterminée ne donne pas les mêmes droits que le statut de fonctionnaire et n'est pas une réponse satisfaisante à notre demande de titularisation.

L'arrêt du recours à la précarité maximum notamment par la politique actuelle du rectorat de recrutements de plus en plus nombreux de vacataires ainsi que de formateurs de la formation continue par MAPA (Marché à Procédure Adapté). Elle exige que les contrats à durée déterminée couvrent la totalité de l'année scolaire et ne se terminent pas fin juin comme c'est parfois le cas.

Une grille de déroulement de carrière pour les contractuels par l'avancement d'échelon comme cela existe pour les personnels titulaires. Un contractuel ne doit plus avoir sa rémunération indiciaire bloquée une fois recruté par le rectorat.

Des droits réels en matière de congés formation et de protection sociale pour les personnels non titulaires.

L'arrêt des suppressions massives d'emplois et la réouverture des dizaines de milliers de postes, aujourd'hui supprimés, pour le recrutement de fonctionnaires.

La CGT Educ'action demande que les représentants des personnels non titulaires siégeant dans les CCP puissent contrôler les procédures d'affectations rectorales des contractuels ainsi que la gestion de ces personnels.

La CGT avec vous

Personnels non titulaires, que vous poursuiviez votre carrière dans l'Éducation Nationale ou ailleurs, la CGT sera toujours à vos côtés. En effet la CGT est la 1ère organisation syndicale des salariés. Elle défend et syndique les intérimaires, les précaires et les privés d'emploi.

La CGT refuse que les salariés d'aujourd'hui subissent la précarité. C'est le sens de son engagement résolu pour l'abandon des contrats première et nouvelle embauche (CPE et CNE). C'est pourquoi elle se bat pour la défense du Code de Travail, de la Sécurité Sociale, du système de retraite par répartition et des services publics, la revalorisation des salaires et contre toutes les formes de discrimination.

La CGT Educ'action édite des guides pratiques des droits des personnels non titulaires (CDD, CDI, MA, AED, AVS, EVS et des MI/SE). Ils sont disponibles sur le site internet de la CGT Educ'action.

Une participation massive à ce scrutin est importante pour le respect de nos droits. Faisons entendre la voix des personnels non titulaires de l'Éducation nationale

**votez et faites voter CGT Educ'action.
le 2 décembre 2008,
le vote utile contre la précarité c'est le vote CGT.**

<http://sdcgt0683.ouvaton.org>

mail : cgteducation06@wanadoo.fr

tél. : 06.62.01.08.93

U.D.CGT 4 place St François 06300 NICE

mail : valerie.hible@wanadoo.fr

tél. : 06.59.95.68.28

Bourse du travail 13 av. Amiral Courbet 83000 TOULON